

La proportion de personnes de plus de 65 ans au Canada passera de 13 p. 100 en 2006 à 22 p. 100 en 2026. Le vieillissement de la population occasionnera une augmentation importante du nombre d'aînés ayant un trouble mental ou une maladie mentale.

LES MUNICIPALITÉS FACE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

En raison de leurs responsabilités relatives au transport, à l'aménagement des installations, au logement social et, dans certains cas, aux soins prolongés, aux services dans la communauté et aux loisirs, les municipalités jouent un rôle important dans l'amélioration de la santé mentale des aînés.

LES FAITS

- Bien que les aînés éprouvent la plupart du temps des problèmes de santé mentale qui affectent leurs capacités cognitives, notamment la démence, ils peuvent aussi manifester des troubles de l'humeur et des problèmes de consommation de substances intoxicantes.
- Les problèmes de mobilité des aînés et des adultes âgés vulnérables affectent non seulement leur santé mais aussi leur équilibre mental.
- L'isolement est un facteur de risque important de déséquilibre mental chez les aînés.

COMMENT POUVEZ-VOUS INTERVENIR?

- Consultez les *Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets en*

santé mentale pour les aînés canadiens de la Commission de la santé mentale du Canada qui propose des moyens de planifier l'hébergement et les services offerts dans la communauté.

- Téléchargez *l'Outil d'évaluation des politiques en matière de santé mentale des aînés* sur le site Web de la Commission si vous prévoyez apporter des changements aux politiques et programmes de votre municipalité.
- Augmentez le nombre de logements abordables avec services disponibles qui répondent aux besoins particuliers de la population vieillissante.
- Rendez votre municipalité accueillante pour les aînés, par exemple en mettant l'accent sur la sécurité, l'aménagement du milieu et des transports qui favorisent la mobilité.
- Invitez les aînés à participer à la planification des services dans la communauté et des services de loisirs qui répondent à leurs besoins.

Il est nécessaire d'appliquer toute une gamme de mesures pour promouvoir la santé mentale des personnes âgées... Les communautés accueillantes pour les aînés facilitent l'accès à des logements décentes et au transport et aident à réduire le risque d'isolement social.

(Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, *Changer les orientations, changer des vies*).

Téléchargez les *Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets en santé mentale pour les aînés canadiens* et *l'Outil d'évaluation des politiques en matière de santé mentale des aînés* sur le site www.commissionsantementale.ca.

BUREAU DE CALGARY

110 Quarry Park Boul SO
Bureau 320
Calgary, Alberta T2C 3G3

Tél : 403.255.5808
Télé : 403.385.4044

www.commissionsantementale.ca
@MHCC_

BUREAU D'OTTAWA

100, rue Sparks
Bureau 600
Ottawa, Ontario K1P 5B7

Tél : 613.683.3755
Télé : 613.798.2989



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

